

GRAND CAFÉ DE LA POSTE

1, Quai Lamennais, 1

TENU PAR

BOULAIRES

Près le Palais des Postes et des Télégraphes

BIÈRE

De la grande Brasserie de la Meuse

ORATION ARTISTIQUE

Le Vélo-Club d'Angers, le Vélo-Club vitréen, le Cycle beaugois, le Vélo-Doutre-angevin, la Pédale loudéacienne, l'Union cycliste de Chantenay, le Vélo-Club evronnais, le Vélo Sport quimperrois avaient également exprimé leurs regrets de ne pouvoir envoyer de délégués.

Plusieurs de nos confrères bretons se trouvaient dans l'assistance : *Rennes-Vélo, Dinan-Cycliste, Laval-Sport, Ouest-sportif, Plein air*, etc.

En quelques paroles aimables, le président a remercié les Sociétés qui ont répondu à l'appel du « Vélo-Cycle Rennais ».

Puis il a donné la parole à M. Peigné, vice-président de la Société et directeur du « Rennes Vélo », qui a fait ressortir l'utilité qu'il y aurait, pour les Sociétés de l'Ouest, à se grouper en Fédération, afin de soutenir leurs intérêts ainsi que ceux des vélodromes et des coureurs.

Il a fait l'historique de la question, puis rendu hommage à M. Duchemin, président de l'U. V. L. et à l'Union vélocipédique bretonne.

Les questions énoncées au programme ont alors été successivement examinées et les décisions suivantes prises à l'unanimité :

1° Les Sociétés de l'Ouest considèrent qu'il y a lieu, dans les conditions actuelles du cyclisme, de se grouper, tant dans leur intérêt que dans celui des vélodromes et des coureurs ;

2° Ce groupement ne devra comprendre ni un seul département, ni même une seule province, mais toute la région.

3° Les cinq départements de Bretagne, plus la Mayenne, l'Orne, la Manche, le Maine-et-Loire pourront entrer dans la Fédération, avec faculté d'extension à ceux qui en feront la demande.

4° Etant donnée l'existence de l'Union Vélocipédique bretonne qui, bien que formée par les Sociétés du Finistère a, dans ses statuts, compris les départements de la Bretagne, il y a lieu de demander de grouper les Sociétés présentes et de bonne volonté, en acceptant : 1° celles de Bretagne ; 2° en étendant, lors de sa première réunion, son action aux départements désignés ci-dessus et formant avec la Bretagne la région de l'Ouest.

5° Au cas où l'U. V. B. refuserait les propositions ci-dessus, une Fédération de l'Ouest sera formée avec les adhésions présentes.

6° L'affiliation à l'U. V. F. est réservée après formation complète de la Fédération.

7° Pour économiser les frais de correspondance et se tenir tous au courant de ce qui intéresse notre région, chaque Société devra être abonnée à un journal sportif de la région.

8° M. Peigné est délégué pour s'entendre avec l'U. V. B. En cas de refus de l'U. V. B., le bureau du V. C. R. demeure chargé d'élaborer les statuts de la Fédération projetée et provoquerait une assemblée générale pour la formation définitive et adoption des statuts.

M. le docteur Patay a remercié l'assemblée au nom du bureau du V. C. R. et la séance est levée à 11 h. 1/4.

Banquet

A l'issue des réunions, unionistes et fédérés se réunissent dans les salons de M. Gaze, dans un banquet fraternel qui compte plus de 40 convives ; aussi la gaieté ne fait-elle pas défaut et persiste jusqu'à la fin.

Pendant le banquet, M. Chaignon, l'aimable président du V. C. d'annanais, qui s'était excusé de n'avoir pu assister aux réunions, adresse une dépêche assurant de son amitié et sympathisant avec le V. C. R. et les Sociétés réunies. On applaudit, et M. Thoreux est chargé de remercier M. Chaignon et de lui faire part des meilleurs sentiments de tous.

Au dessert, M. Renault et M. Peigné lèvent leur verre aux Sociétés représentées et à l'U. V. F. M. le Dr Cachet boit à la Fédération naissante. Enfin, M. Allard remercie tous les organisateurs de la journée et après avoir entendu et applaudi la superbe voix de M. Leclair, l'on se dispose à se rendre au Vélodrome.

Les Courses

Les courses vélocipédiques régionales, qui devaient avoir lieu, à 1 h. 1/2, sur le vélodrome Laënnec, ont dû être remises à une date ultérieure, par suite du mauvais temps. La pluie n'a cessé de tomber à Rennes durant toute la journée, et il a été impossible aux matcheurs Rennais-Nantais de se mettre en piste.

D'un commun accord, on a donc décidé de reporter la date de ce sensationnel event au 11 juin prochain. Espérons que, cette fois, le soleil vaudra bien se mettre de la partie.

Ce contre-temps est d'autant plus fâcheux que beaucoup de Nantais et d'étrangers étaient venus dans la vieille cité bretonne pour assister aux péripéties de la lutte.

Nous avons remarqué notamment : MM. Eugène Chéreau, le sympathique

manager conduisant son team ; Antoine Chéreau, Divet, Martin, Chevalier et René Chéreau ; le coureur Rolin les amateurs licenciés du V. S. N. ; Argoud, Héry, Gratien, Pierre Chéreau ; les non-professionnels Gaston Simon, Tédénrou, Tappette et X. . .

Parmi les officiels : MM. Baudry, secrétaire et délégué du V. S. N. ; Rivaille, délégué de l'U. S. F. S. A. ; Morandau, du V. S. N. ; Guépin, trésorier ; Allard, délégué du S. V. N. ; et d'Hastrel : Clergeau, délégué sportif de l'U. V. F. ; Lemesle, membre du V. S. N. ; Poirier, commissaire des courses du Vélodrome de Longchamp ; M. Chéreau, père des sympathiques amateurs, et Chupin, etc.

MM. Dr Cachet, Adigeard et Gaigé, de Domfront ; Champion, C. Veillard, Courcier, de Laval ; Etesse, de Saint-Brieuc ; Thoreux, L'Hermitte, A. Saint-Gal et J^e Saint-Gal, de Dinan ; Janvier, de Dinard ; Rose, de Saint-Malo ; Le Mével, de Cancale ; Martin, de Fougères ; Coureau, de Châteaugiron, etc. ; etc.

Espérons que le 11 juin, un temps favorable nous réunira tous à nouveau.

FÉDÉRATION CYCLISTE DE L'OUEST

Les négociations décidées à la suite du congrès du 14 mai à Rennes sont entamées avec l'Union Vélocipédique Bretonne.

Une réunion du comité de l'U. V. B. aura lieu le 25 juin à Châteaulin pour l'examen des questions soumises par le congrès de Rennes.

LE MATCH RENNAIS-NANTAIS

Ce match qui se courra le 11 juin, n'ayant pu avoir lieu le 14 mai, par suite des pluies incessantes, continue à faire l'objet d'opinions controversées.

Tous les Nantais semblent croire à la victoire de leurs coureurs qui sont, paraît-il, en bonne forme.

Nous voulons bien le croire, mais de notre côté nous avons la certitude que le team Rennais est aussi dans d'excellentes conditions et nous restons convaincus de son succès.

En tout cas la lutte sera chaude et ce ne sera point la partie la moins intéressante de la journée du 11 juin où le vélodrome Laënnec verra la foule des grands jours assister à ce match véritablement sensationnel.

A LA FRILEUSE

1, Rue de l'Horloge, RENNES

Spécialité d'Articles pour Cyclistes et Sport

POUR HOMMES

Bas, Maillots, Culottes, Vestons, Ceintures et Chemises de flanelle

POUR DAMES

Pantalons cloche, Pantalons jupe et Chandails

DÉPOT DU LINGE MONOPOLE

NECROLOGIE

La mort vient d'enlever Mme Châtel à l'affection des siens.

Dans cette douloureuse circonstance, nous nous joignons au « Vélo-Cycle Rennais », pour adresser à M. Châtel, président d'honneur du V. C. R. et à ses enfants l'expression de nos sincères et respectueuses condoléances.

Puisse les nombreuses marques de sympathie, témoignées en ces tristes jours, adoucir la peine cruelle de ceux qui pleurent une épouse adorée, une mère bien aimée.

Nous formons des vœux pour le prompt rétablissement de Mlle Châtel encore sous le coup d'une fièvre typhoïde. Nous voulons espérer que cette terrible maladie, ayant pris la mère, épargnera l'enfant.

RENNES-VÉLO.

ACCIDENT D'AUTOMOBILE

Décidément, l'automobile n'est pas encore bien entrée dans les mœurs de notre pays si l'on en croit l'accident arrivé le 27 mai dernier à M. Renault, si sympathique à tous et comme chef-consul de l'U. V. F., et comme président de l'« Indépendante ».

Revenant de Châteaugiron, il allait se croiser à l'entrée du faubourg St-Hélier avec une voiture conduite par un jeune homme de 13 à 14 ans et, pour l'avertir, il cornait depuis un moment. Malheureusement, le teuf-teuf devait être tout nouveau pour le jeune conducteur, car ce n'est qu'au dernier moment qu'il pensa à se ranger et encore prit-il sa gauche au lieu de sa droite. Vouant éviter un choc avec la voiture, M. Renault fit un virage sur place, mais l'étroitesse de la rue le força à effleurer un bec de gaz qui déterminait une chute assez grave. Notre chauffeur de se relever, de prendre le tram et de se rendre à l'hôpital Saint-Yves où M. le docteur Robin, présent au moment de l'accident, reconnut une fracture du péroné. De là, après un pansement sommaire, M. Renault se fit reconduire à son domicile.

Actuellement, il va aussi bien que possible, et nous nous faisons l'interprète de tous en lui souhaitant un heureux et prompt rétablissement.

Au Vélodrome de Flers-de-l'Orne

MATCH BONHOURS-BAUGÉ

Le 30 avril, la ville de Flers était en fête, à l'occasion des Courses organisées par *Flers-Pédale* : le beau temps s'étant mis de la partie, plus de 3,000 personnes se sont rendues au vélodrome et la réunion a été fort brillante.

La première course était interclubs pour les Sociétés de Flers, Condé et Domfront : 1^{er} prix, Champion, de Condé ; 2^e, Salloc, de Flers ; 3^e, Georges, de Condé.

La Régionale a été gagnée par Dela-

croix, du Mans, suivi par Ubrich, de Paris, et Rapha, de Laval.

Mais le *clou* de la journée était le Match Bonhours-Baugé sur 50 kilomètres avec entraîneurs.

Les deux champions tirent au sort la corde qui échoit à Baugé

Les tandems à pétrole qui doivent entraîner les matcheurs font deux tours pour prendre leur vitesse et enfin le signal de départ est donné.

Bonhours et Baugé collent chacun derrière leur tandem et vont à allure assez vive ; la vitesse moyenne est de 26-27".

Dès le premier tour, Bonhours prend la tête et mène ainsi jusqu'au 14^e tour ; là le pignon de son tandem casse et doit abandonner. Il est entraîné par quatre équipes de tandems qui se relaient tous les trois tours.

Baugé fait activer son tandem à pétrole et au 22^e tour il double Bonhours ; il le double une seconde fois au 36^e tour et une troisième fois au 51^e. Au 62^e tour, alors qu'il va doubler une quatrième fois son adversaire, son tandem à pétrole se détache. Baugé reste sans entraîneurs pendant 12 tours et Bonhours peut ainsi regagner deux tours, mais Baugé est alors entraîné par un tandem et les deux matcheurs se suivent jusqu'au 94^e tour.

A ce moment, le tandem à pétrole de Baugé est raccommode et reprend ce coureur qui file à une vitesse de 25 à 26" maximum ; il double alors Bonhours au 103^e tour, puis au 110^e, au 120^e, au 131^e, au 137^e et finit les 50 kilomètres en 1 heure 8' 52" avec 6 tours d'avance sur Bonhours.

Baugé a fait les 10 kilomètres en 13' 30" et les 25 kilomètres en 34' 31".

Une ovation est faite aux matcheurs quand ils regagnent le quartier des coureurs.

Ce match a perdu beaucoup de son intérêt par suite des accidents survenus aux tandems à pétrole et il est à souhaiter que les constructeurs parviennent à établir des machines ne se détachant pas.

Certes, Bonhours a montré une fois de plus sa grande endurance, car il se trouvait en état d'infériorité ; il est, en effet, incontestable que les tandems *humains* ne peuvent lutter avec des tandems à pétrole ; mais Baugé a fait preuve aussi d'une grande énergie, en faisant 12 tours absolument seul. Il paraît bien en forme et nous ne voudrions en rien préjuger, du résultat du nouveau match que Bonhours et Baugé doivent courir sur le vélodrome de Flers au mois de septembre.

Cette réunion s'est terminée par une course de tandems qui a été gagnée par l'équipe Miraux-Rapha, de Laval, serrée de près par Delacroix-Lamotte, de Moulins-la-Marche, suivis par Ulrich-Charnay, de Paris.

Au résumé, c'est une fort belle réunion qui fait honneur à *Flers-Pédale* et à M. Cautru, son dévoué président.

Nous avons sous les yeux un magnifique graphique du Match Bonhours-Baugé savamment établi par notre ami M. Gaigé, de Domfront. Nous regrettons de ne pouvoir le reproduire ici pour nos lecteurs.

LE GRAND PRIX CYCLISTE DE PARIS

Nous croyons devoir rappeler aux coureurs désireux de prendre part aux diverses épreuves inscrites au Grand Prix Cycliste de Paris qui se courra les 18, 22 et 25 juin 1899, les prescriptions suivantes :

1° Les engagements sont reçus au Vélodrome du Parc des Princes Boulogne-sur-Seine (Seine), tous les jours de 2 à 5 heures.

2° Les engagements envoyés par écrit doivent contenir :

A. — La promesse de partir dans les courses où l'on s'engage ;

B. — La désignation des courses où l'on s'engage ;

C. — La désignation exacte des couleurs qui ne pourront plus être changées sous aucun prétexte ;

D. — Le numéro de la licence de l'U. V. F.

E. — La signature du coureur qui s'engage et celle de son équipier, quand l'engagement est fait pour la course de tandems.

F. — Le montant du ou des droits d'entrée, en un mandat ou chèque, payable au nom de M. Riguello.

DROITS D'ENTRÉE

Il n'est pas inutile à ce propos de rappeler que les droits d'entrée sont les suivants :

Grand Prix Cycliste : 25 fr., dont 20 fr. remboursables aux coureurs n'ayant rien gagné dans la course.

Courses d'Amateurs U. S. F. S. A. et F. C. A. F. et course des *non professionnels de l'U. V. F.* : 5 fr.

Handicap (prix Cameau) : 5 fr.

Course de tandems : 10 fr. par équipe.

Course de primes : 1 fr.

Course de 50 kilomètres : 20 fr. remboursables aux coureurs n'ayant rien gagné dans la course.

COUREURS ÉTRANGERS

Les coureurs étrangers ne résidant pas en France, sont dispensés de tous droits d'entrée dans les diverses courses du programme, mais ils sont soumis à toutes les autres formalités relatives aux engagements et à la licence de leur pays respectif.

CLOTURE DES ENGAGEMENTS

Les engagements seront clos irrévocablement le samedi 10 juin à 5 heures du soir, au Vélodrome du Parc des Princes.

Le Secrétaire général,

H. DESGRANGE.

MEMENTO CYCLISTE

4 juin, Morlaix. — 11 juin, Rennes (Match Rennais-Nantais et championnat de Bretagne). — 18 juin, Brest (12 heures), Guingamp, Beaupréau, Nantes, Vannes. — 25 juin, Châteaulin (fête). — 2 juillet, Nantes, Mayenne, Saint-Brieuc. — 9, Brest, Guérande. — 14, Morlaix. — 16 juillet, Vannes. — 27 août, Landerneau (Meeting de l'U. V. B.)